

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

■ Séance du 28 Juin 2017

3896

■ Attribution d'une subvention relative à la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'organisation de l'évènement "les 3 jours de l'intelligence collective" par l'association MedInSoft.

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'association MedInSoft, créée en 2004, a pour objet la mise en œuvre d'actions collectives pour le soutien et l'accompagnement du développement des éditeurs de logiciels dont le siège est implanté préférentiellement sur le territoire de la région PACA. Elle est présidée par André Jeannerot, directeur des systèmes d'information chez Lefevbre-Software.

L'association Libertis, créée en 2004, rassemble les entreprises régionales spécialisées dans les logiciels libres. Elle est présidée par Jean-Marie Micallef, gérant de Theosys.

L'association le Club Informatique PACA (CIP), créée en 1973 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, a pour objectif de favoriser les rencontres entre professionnels de l'informatique pour échanger : des informations, des connaissances, des contacts utiles. Elle est présidée par Yvon Defour, Groupe Greenmodal.

Cette année encore, MedInSoft, Libertis et le CIP œuvrent ensemble pour poursuivre l'organisation d'un grand évènement dans le domaine des TIC : « les 3 jours de l'intelligence collective ».

MedInSoft, est aussi un des animateurs de la première heure de la dynamique de la French Tech Aix-Marseille. A ce titre, en 2015, elle a proposé de coordonner l'animation et la gouvernance de la French Tech Aix-Marseille.

En 2015, la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix ont apporté leur soutien financier à l'association MedInSoft, afin qu'elle puisse coordonner la French Tech Aix-Marseille.

Le contexte

Comme l'année passée, 3 évènements seront organisés durant 3 jours, en octobre 2017 sous la bannière unique intitulée « Les 3 jours de l'Intelligence Collective ».

Ces 3 évènements sont

- le « Forum MedInJob » au Pôle média de la Belle de Mai qui a pour objectif notamment de promouvoir la filière du numérique auprès des femmes en collaboration avec SYNTEC Numérique,
- le salon TOP-TIC au Palais de la Bourse destiné à informer les entreprises sur l'usage et la maturité des TIC en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles
- le Financial IT DAY destiné à promouvoir la filière du numérique auprès des banques et des investisseurs au Pôle Média de la Belle-de-Mai.

Le bilan 2016

- Le Forum de l'emploi MedInJob (anciennement nommé Tic Emploi) s'est déroulé le 13 octobre 2016 au pôle Média de la Belle-de-Mai de Marseille. Le forum a également été organisé à Aix-en-Provence, au sein de la Bibliothèque Méjanes. Les 2 Forums ont permis de recueillir 420 postes et 60 stages proposés par plus de 40 recruteurs- exposants. 1500 visiteurs ont été au contact d'employeurs.
- Le salon TOP TIC : le salon a reçu plus de 1000 visiteurs sur la journée. 12 entreprises étaient présentes sur le showroom e-commerce de la performance numérique.
- Le Financial Innovation Day Méditerranée du 20 octobre 2016 : il avait pour objectif de démocratiser l'accès aux financements privés pour des entreprises innovantes, quel que soit leur degré de maturité, en y impliquant le maximum de structures privées et publiques pour les y aider. MedInSoft est membre du réseau des Clusters IT, réseau qui a mis en place le programme « Financial IT Days » visant à aider les entreprises en création ou en développement à financer leur croissance, innover, exporter et mettre en marché leurs solutions innovantes et technologiques. 60 entreprises ont postulé, 24 ont été retenues. Il y a eu 330 visiteurs, 8 conférences et 15 exposants.

Programme des actions 2017

Pour 2017, MedInSoft, Libertis et le CIP œuvrent ensemble pour poursuivre l'organisation d'un grand évènement dans les domaines des TIC : « les 3 jours de l'intelligence collective ».

1. Le Forum MedInJob a pour objectifs :

- o De clarifier la connaissance des métiers de l'économie numérique, du marché et des formations
- o De rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises
- o D'enrichir le contenu profil/ parcours des personnes en recherche d'emploi et favoriser le succès dans leur recherche
- o Promouvoir la filière du numérique auprès des femmes en collaboration avec SYNTEC Numérique.

Pour la 4^{ème} fois, le forum MedInJob sera déployé sur deux journées, à Aix en Provence et au pôle Média de la Belle de mai à Marseille. De plus ce forum viendra prolonger la mise en service de la plate-forme medinjob.fr qui publie les offres de stage et les offres d'emplois de la région.

2. Le Salon « TOP-TIC » en octobre 2017 au Palais de la Bourse

L'objectif est d'informer auprès des utilisateurs, des chefs d'entreprises et DSI sur l'usage et la maturité des TIC dans le développement de leur société, en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles, les technologies Web 2.0, le cloud computing et l'Open Source.

3. « Financial Innovation Day Méditerranée » en Octobre 2017 au Pôle média de la Belle de Mai

Les objectifs de ce salon sont d'informer les entreprises sur les possibilités de financement et de développement, d'accompagner un certain nombre de startup pour leur permettre de rencontrer des financeurs, d'organiser des conférences de sensibilisation des chefs d'entreprises sur les modalités de financer leur fonds propre, d'utiliser les dispositifs de Crédit Impôts Recherche pour embaucher et se développer et promouvoir la filière du numérique auprès des banques et investisseurs.

Budget 2017

Le budget prévisionnel 2017 des 3 JIC s'élève à 134.000 euros.

Charges directes		Ressources directes	
Services extérieurs (locations)	44.500 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	37.600 €
Autres services extérieurs (rémunérations intermédiaires et honoraires)	59.500 €	Subventions d'exploitation	50.000 €
		<i>Région</i>	<i>20.000 €</i>

		<i>Ville de Marseille</i>	15.000 €
		<i>Métropole Aix-Marseille-Provence</i>	15.000 €
		Autres produits de gestion courante	16.400 €
TOTAL	104.000 €	Total	104.000 €
Contributions volontaires			
Emplois des contributions volontaires en nature	30.000 €	Contributions volontaires en nature	30.000 €
TOTAL DEPENSES	134.000 €	Total	134.000 €

La part financée par les entreprises et partenaires privés s'élève à 62,70 %. (84.000 euros).
La part des financements publics représente 37.3% du budget prévisionnel global (50 000 euros).
Les actions proposées des « 3 jours de l'intelligence collective » s'inscrivent dans les orientations de la Métropole.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt majeur de soutenir la filière des TIC, le rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emplois, la valorisation des innovations réalisées sur le territoire de la métropole, la diffusion des usages des TIC et l'image d'un territoire qui entreprend.
- Qu'il appartient au la Métropole Aix-Marseille-Provence d'approuver la participation à l'évènement « les 3 jours de l'intelligence collective » organisé par l'association MedInSoft.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros à l'association MedInSoft au titre de l'année 2017.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2017 de la Métropole Aix-Marseille-Provence– chapitre 65 – article 6574 « subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Sous Politique B320.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique et Innovation
technologique

Gérard BRAMOULLÉ